



Succession parents separes dont l'un est decedé

Par **toonet**, le **01/07/2009** à **17:28**

Bonjour,

Mes 2 parents sont separes de corps et de bien (judicierement) depuis plus de 10 ans. Tous deux ont refait leur vie de leur coter. Ma mère est decedée en aout 2008, et mon père s'est remarier en fevrier 2009.

Le notaire chargé de la succession me semble particulierement incompetent, en effet, une fois il me dis que je suis l heritier de ma mère (je suis fils unique), une autre fois il me dis que c'est mon père qui est l'heritier...

pour info, l'heritage ne comporte pas de bien immobilier, juste des comptes bancaires.

Qui est donc l'heritier ???? Si mon père est l heritier "legal" ai-je droit à une partie de la succession ?

Merci de vos réponses, parce que cette affaire traîne en longueur depuis un bon moment, et j'aimerais bien en voir la fin...